



PREFECTURE DE PARAKOU

ARRÊTÉ

ANNÉE 2023 N°4/210 /PDB/SGD/STCCD/SA
portant constat de désignation du nouveau Premier
Adjoint au Maire de la commune de Parakou

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU BORGOU,

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 7 novembre 2019 ;
- vu la loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques en République du Bénin ;
- vu la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral en République du Bénin telle que modifiée et complétée par la loi n°2020-13 du 4 juin 2020 ;
- vu la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2020-052 du 22 janvier 2020 portant convocation du corps électoral pour l'élection des conseillers communaux et municipaux de la quatrième mandature ;
- vu la décision n°060/CENA/PT/VP/CB/SEP/SP du 20 mai 2020 portant proclamation des résultats des élections communales du 17 mai 2020 ;
- vu le décret n°2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- vu le décret n°2022-605 du 7 novembre 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- vu le décret n°2022-111 du 16 février 2022 portant attributions du Préfet, organisation et fonctionnement des départements tel que modifié et complété par le décret n°2022-696 du 7 décembre 2022 ;
- vu le décret n°2021-284 du 2 juin 2021 portant nomination de Monsieur Djibril MAMA CISSE MOUSSA en qualité de Préfet du département du Borgou ;
- vu l'arrêté n°4/0281/PDB/SG/STCCD du 25 mai 2020 portant convocation pour l'installation du conseil municipal de Parakou, l'élection du Maire, des Adjointes au Maire et des Chefs d'arrondissement ;

- vu l'arrêté n°4/0291/PDB/SG/STCCD du 8 juin 2020 portant constat de désignation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'arrondissement de la municipalité de Parakou ;
- vu l'arrêté n°4/0319/PDB/STCCD du 4 août 2020 portant convocation pour la reprise de l'élection du maire, des adjoints au Maire et des Chefs d'arrondissement de la municipalité de Parakou ;
- vu l'arrêté n°4/0331/PDB/SG/STCCD du 11 août 2020 portant convocation pour la reprise de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'arrondissement de la municipalité de Parakou ;
- vu le protocole spécial portant accord de gouvernance communale signé entre les partis politiques « BR » et « UP » en date du 12 août 2020 ;
- vu l'accord de gouvernance communale signé entre les partis politiques « BR » et « UP » pour la déclaration de désignation aux fonctions de Maire, d'Adjoints au Maire et de Chefs d'arrondissement en date du 5 juin 2020 ;

considérant la lettre n°1/BR/UP/BEN du 12 août 2020 relative à la désignation des membres de l'exécutif communal de Parakou ;

considérant l'élection de Monsieur Charles TOKO en qualité de député à l'Assemblée Nationale, neuvième législature ;

considérant la lettre n°50/123/MPKOU/SE/SA du 27 février 2023, enregistrée au Secrétariat administratif de la Préfecture de Parakou le 28 février 2023 sous le numéro 0465 et relative à la démission de Monsieur Charles TOKO de son poste de conseiller municipal de Parakou ;

considérant la lettre n°23-284/BR/BP/BEN/PR/VPAAE/SAP/SA du 14 novembre 2023 du Président du parti politique Bloc Républicain (BR) relative à la désignation du nouveau Premier Adjoint au Maire de la commune de Parakou ;

ARRÊTE

Article premier

Est constatée, la désignation de Monsieur **Abel Taya YARI MOHAMED** en qualité de Premier Adjoint au Maire de la commune de Parakou.

Article 2

Le présent arrêté prend effet pour compter de la date de sa signature.
Il sera publié au Journal Officiel.

Fait à Parakou, le **22 NOV 2023**



Djibril MAMA CISSE
Préfet du Département du Borgou

Ampliations :

MDGL	01 (ATCR)
Cabinet PDB	03
STCCD	01
Autres Départements	11
Commune de Parakou	01
Intéressé	01
Chrono	01
Archives	01
JO	01